



Direction des Solidarités

FICHE DE POSTE

« Infirmier en pratiques avancées en EHPAD »

Recruteur : CASVP

Structure d'accueil : Ehpad Huguette VALSECCHI

Localisation : 14 rue Mère Marie Skobtsov, 75015 PARIS

Type d'emploi : Emploi permanent/CDD

Catégorie : A

Corps : infirmier en pratique avancée

Date de prise de poste souhaitée : 01/02/2025

Management d'équipe : non

Poste télétravaillable : Oui

Code PILEFF : C000007741

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Direction : La Direction des Solidarités (DSol) de la Ville de Paris rassemble les missions de l'action sociale, de l'autonomie, de la prévention et de la protection de l'enfance, ainsi que de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion pilotées par l'administration parisienne. Elle comporte en son sein les missions et personnels du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La sous-direction de l'autonomie élabore et met en œuvre une politique inclusive et bienveillante à destination des 187 000 parisiens en situation de handicap, des 470 000 seniors et de leurs aidants. Elle contribue au service public de l'autonomie en lien avec les partenaires du territoire.

Un pôle opérateur pilote l'offre de services aux personnes âgées de la Ville. Il comprend 15 EHPAD, 22 résidences autonomie, 101 résidences appartements, un SAAD et un SSIAD regroupés au sein du service « Paris Domicile ». Son action s'exerce prioritairement en direction des seniors parisiens les plus vulnérables.

EHPAD : EHPAD de 101 lits d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie dont 34 lits en Unité de Vie Protégée pour personnes atteintes de troubles cognitifs de type Alzheimer ou apparentés.

L'effectif total de l'établissement est de 80.4 ETP.

L'équipe de soins, placée sous la responsabilité d'un cadre de santé et d'un cadre supérieur – adjointe aux soins, est composée de :

- de 7,5 postes d'infirmiers, les IDE de nuit étant mutualisés avec le site Anselme Payen
- de 34 aides-soignants
- de 12 agents sociaux « au chevet »

MISSIONS

Enjeu du poste : En EHPAD, l'IPA suit les résidents et peut prescrire des examens complémentaires, demander des actes de suivi et de prévention ou encore renouveler ou adapter, si nécessaire des prescriptions médicales.

L'activité de l'IPA s'inscrit et s'exerce conformément aux dispositions des articles R.4311-1 et suivants du CSP ainsi que les articles R4301-1 à R4301-10 relatifs aux règles liées à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'IPA a un rôle spécifique et ne peut être amené à remplacer les infirmiers en soins généraux en cas de sous effectifs

Missions principales :

- Évalue cliniquement le résident dans son ensemble, coordonne, de concert avec le médecin, la mise en œuvre des traitements et la prise en charge globale

- Conduit les entretiens avec les résidents et effectue l'anamnèse.
- Recueille, interprète et synthétise les données issues de l'examen clinique et paraclinique
- Prescrit et évalue les bilans paracliniques de suivi
- Renouvelle, ou adapte les posologies des traitements au regard de la réglementation en vigueur
- Alerte le médecin de toutes situations identifiées à risque
- Planifie et coordonne le suivi du résident

Autres activités :

- Forme, mène des recherches, rédige des articles et assure une veille documentaire qui permet la mise à jour des connaissances selon les nouvelles recommandations
- Participe aux différentes réunions : synthèses, réunions de service, réunions institutionnelles, groupes de travail
- Contribue à la politique de qualité et gestion des risques (évaluation des pratiques professionnelles, retours d'expérience, analyses des pratiques, etc.)

COMPETENCES / QUALITES REQUISES

Savoir-faire :

N°1 Comportement bienveillant, respectueux, empathique avec les résidents

N°2 Capacité d'adaptation et de remise en question

N°3 Bonne capacité d'organisation et d'expression orale et écrite

Connaissances professionnelles

N°1 Connaissance des outils informatiques

Qualités requises :

N°1 Sens des relations humaines, du service public et capacité d'écoute et d'apaisement

N°2 Dynamisme, polyvalence et disponibilité

N°3 Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité

Formation et / ou expérience professionnelle souhaitée(s) : Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée ;

Inscription à l'ordre des infirmiers à jour, expérience en EHPAD valorisée

Avantages

Des avantages statutaires : indemnité du supplément familial de traitement ; accès à l'AGOSPAP (« comité d'entreprise ») : nombreuses réductions pour vacances, loisirs, gardes d'enfant (coupon réduction CESU) etc. ; accès gratuit aux structures sportives et culturelles de la Ville (par exemple piscines et musées) ; restauration collective aux tarifs avantageux ; accès prioritaire dans les crèches municipales ; versement forfaitaire (en fonction de la rémunération) qui couvre une partie des cotisations complémentaires de santé

Une prime spécifique est prévue à l'attention des IPA

Des modalités de travail facilitant l'équilibre vie privée/vie professionnelle : établissements proches des transports en commun ; environ 54 jours de congés par an dont environ 29 intégrés dans les cycles de travail pour alléger les semaines travaillées ; démarche continue d'amélioration de la qualité de vie au travail des agents portée par chaque établissement

Des équipes pluridisciplinaires soudées autour de valeurs communes : la DSOL a entre autre pour mission de soutenir et d'accompagner les résidents les plus vulnérables vers l'autonomie, dans la dignité, et de lutter contre toutes les formes d'exclusion ; engagement fort dans le cadre du plan climat et le développement durable ; engagement



Direction des Solidarités

dans la construction des EHPAD de demain (nombreux projets de type : EHPAD hors les murs, PASA, tiers lieux, projets de prévention en matière de santé, etc.)

Conditions particulières d'exercice/horaires/astreintes

- Temps complet
- Horaires : 35H à 39H par semaine, horaires variables, amplitude horaire 9h-18h, pause méridienne 45min.
- Agent affecté à un cycle horaire variable avec repos fixe
- Parcours de formation soutenu et évolution professionnelle facilitée

CONTACT

Madame GHORZI Jamila
Directrice adjointe en charge des soins

Jamila.Ghorzi.vdp@paris.fr

PARCOURS DE L'AGENT

Parcours d'accueil :

Vos interlocuteurs

Votre supérieur hiérarchique : le cadre de santé

- En amont de votre arrivée
 - o vous inscrit aux formations nécessaires à l'utilisation de votre logiciel métier (TITAN)
- Organise une visite de l'établissement et présentation à vos collègues et aux résidents
- **Lecture et échange sur le contenu de votre fiche de poste** (obligatoire); recensement des actes, techniques et positionnements sur lesquels vous auriez besoin de rappels de formation ou d'accompagnement, immédiats ou de moyen terme
- Présentation de votre poste de travail (poste informatique, données partagées, intranet) et du B-A-BA des logiciel à connaître (Titan)
- Transmission des documents de base en lien avec votre métier (papier ou données partagées)
- Présentation des objectifs et enjeux immédiats et à venir
- Prévoit une date dès votre arrivée de temps formalisé d'échange sur votre prise de poste à une semaine, à un mois puis à trois mois

Votre SLRH (service local des ressources humaines) :

- En amont de votre arrivée : demande d'ouverture de droits informatiques
- Finalisation de la constitution de votre dossier administratif (carte ville de Paris, etc.)
- Distribution des éléments à disposition dans le « kit d'arrivée RH »
- Présentation des logiciels Chronotime et FMCR
- Vous inscrit à la journée d'accueil de la Direction des Solidarités

Les dispositifs spécifiques d'accompagnement à la prise de poste

- **Doublon avec un collègue IDE** pour les premières journées
- **Immersion en interne à l'EHPAD :**
 - o Une demi-journée avec le service animation et vie sociale
 - o Une demi-journée avec le cadre de santé
 - o Une demi-journée en cuisine
- **Journée d'accueil** organisée par la Direction des Solidarités : présentation de la DSOL, outils informatiques, historique succinct de l'action sociale parisienne, conditions de travail et déroulement carrière

Parcours de formation :

Formations obligatoires

- Formations présentes dans le catalogue FMCR
 - o "AFGSU2 - Formation gestes et soins d'urgence - Niveau 2"
 - o "AFGSU2 - gestions et soins d'urgence - niveau 2 - recyclage", au plus tard 4 ans après la formation initiale
 - o « Prise en charge de la douleur » (CASVP02551 – 2 jours)
 - o « Plaies et cicatrisation » (CASVP 02542 – 2 jours)
 - o « Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD » (CASVP02547 – 2 jours)
 - o Prise en charge de la personne âgée diabétique en EHPAD et à domicile (CASVP02544 – 2 jours)
 - o « Troubles du comportement chez la personne âgée : Comment les prévenir et comment les gérer » (CASVP02527 – 2 jours)
 - o « Bienveillance » (CASVP02532 – 2 jours / ou marché spécifique)

Direction des Solidarités

- «Les transmissions ciblées » (CASVP02559 – 2 jours)
- "Relations avec les familles des résidents en institution et à domicile" (CASVP02562 - 2 jours)
- Soins palliatifs, directives anticipées et personnes de confiance (CASVP 02553 – 3 jours)
- « Mobilisation des personnes à mobilité réduite » (CASVP00025- 2 jours)
- Formation annuelle de sécurité incendie: exercice d'évacuation et manipulation des extincteurs et gestion de la centrale SSI

-

- Formations hors catalogue FMCR

- Logiciel TITAN : FORMATION INITIALE AS / ASO
- Sensibilisations/formations internes annuelles
 - Précautions standards et complémentaires, gestion des excréta et liquides biologiques (cadre supérieur de santé et référents hygiène)
 - RABC (cadre supérieur de santé et référents hygiène)
 - Prévention du risque légionnelle (cadre supérieur de santé)
 - Rappels vaccinaux (septembre – médecin coordonnateur)
 - Adaptation du plan de soin en cas de fortes chaleurs/ canicule (médecin coordonnateur – juin)
 - Méthode HACCP adaptée aux soignants (par le chef de cuisine)
- Accompagnement des sujets âgés atteint de pathologies psychiatriques (par le GHU)

Formations conseillées en fonction de vos besoins

- Connaissance de la personne âgée dépendante
- L'infirmier en EHPAD
- Alzheimer et maladies apparentées
- La prise en charge de l'adulte âgé souffrant de maladies psychiatriques
- Alcool et vieillissement
- Situation d'agressivité avec une personne âgée
- Prévention des chutes en institution et au domicile
- Iatrogénie médicamenteuses et personnes âgées
- Les maladies infectieuses
- Les pathologies neurodégénératives (Parkinson, sclérose latérale amyotrophique...)
- Prévention et gestion des infections liées aux soins en EMS
- Prévention et accompagnement de l'incontinence urinaire
- Troubles de la déglutition dispensés par V. Ruglio (orthophoniste de l'APHP)
- Formation Excel, Word, Outlook, environnement windows (choisir en fonction de son niveau)
- S'affirmer dans ses relations professionnelles / Assertivité, les bases
- Optimiser son temps et gérer ses priorités
- Gestion du stress
- Prévenir, gérer et dépasser les conflits